



APPEL À CANDIDATURES Ateliers temporaires arts visuels | Plasticien·nes individuel·les

Lieu : La Forte, 1 avenue de la Résistance – 93260 Les Lilas

Durée : 3 mois

Période de résidence : du 5 octobre 2026 au 3 janvier 2027 inclus

Période de candidature : du 26 juillet au 30 août 2026 inclus (23h59)

Présentation générale |

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui installe et gère des espaces de travail artistiques partagés, tout en développant un programme d'actions culturelles et de lien social sur les territoires où il s'implante. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Constatant en Île-de-France le manque d'espaces de travail disponibles et abordables pour la création émergente et les associations, le collectif Curry Vavart propose un fonctionnement basé sur l'auto-gestion et la contribution des artistes, avec le soutien d'une équipe salariée pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives.

Description de La Forte :

La Forte est une occupation temporaire développée dans le cadre de l'AMI Temp'O de l'EPT Est Ensemble, en partenariat avec La Main, foncière culturelle et solidaire.

Située dans une ancienne caserne du Fort de Romainville sur la commune des Lilas (M11 Serge Gainsbourg), La Forte se compose de trois salles au sein d'une ancienne caserne militaire partagée avec d'autres structures usagères. L'accès au site est possible du lundi au vendredi de 6h30 à 21h15 et le samedi de 7h00 à 19h00. Un badge d'accès nominatif temporaire sera remis aux artistes accueilli·es en résidence. Toute visite extérieure devra faire l'objet d'une demande une semaine en amont.

La Forte s'organise en différents espaces de travail disciplinaires : atelier partagé pour les arts visuels, atelier construction bois pour le design et la scénographie, salle de répétition pour la danse et le théâtre, chapiteau pour les arts du cirque et de la rue. Chaque espace accueille des membres permanent·es du collectif Curry Vavart investi·es dans la coordination du lieu, ainsi que des postes de travail réservés pour des accueils en résidence de 1 à 3 mois.

Modalités |

Profil des candidat·es :

Le programme d'accueil s'adresse à tous·tes les artistes, sans limite d'âge, qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel significatif ou en devenir.

La sélection des artistes accueilli·es est faite par les équipes de coordination bénévole et salariée de l'association. Dans le cadre de l'AMI Temp'O, une attention particulière sera portée aux artistes du territoire de l'EPT Est Ensemble.

Conditions de l'accueil :

Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature, la durée et les conditions de l'accueil proposé. Les artistes accueilli·es doivent verser une participation aux frais mensuelle d'un montant de 50€ ainsi qu'une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Les artistes qui souhaitent candidater consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés et veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Les artistes accueilli·es devront se conformer aux modalités d'accès au site telles que définies par le bailleur Cibex sous la forme d'un règlement intérieur.

Il est important que les artistes accueilli·es comprennent le fonctionnement de l'association et respectent le travail mené bénévolement par les membres du collectif Curry Vavart qui gèrent les espaces au quotidien.

Dossier de Candidatures |

Critères d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le lundi 31 août 2026** par email à l'adresse suivante : laforte@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail l'intitulé : « Résidence Arts visuels »).

La commission de sélection se réunira début septembre pour une entrée dans l'atelier **le 05 octobre 2026**.

Ce dossier comprendra :

- ☐ Des visuels (dans la limite de 15 pages en format PDF max. 10 Mo) ;
- ☐ Un texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, les dates d'expositions à venir ;
- ☐ Un CV complet du candidat (pas de candidature collective possible) ;
- ☐ Des précisions sur les éventuels besoins en termes d'espace ou de matériel.

Fiche Technique |

L'ouverture du lieu est prévue pour le mois de septembre 2026. Les travaux d'aménagement en cours ne permettent pas de fournir une photographie des espaces. Une représentation 3D des aménagements prévus permet de se représenter l'espace.

Les espaces de La Forte se situent en RDC. Les ateliers temporaires sont intégrés à un plateau partagé de 77m² dédié aux arts visuels, avec une connexion en WIFI et une imprimante collective. Chaque poste de travail fait environ 5m² et dispose d'un bureau et de rangements individuels. Il n'est pas possible d'apporter son propre mobilier.

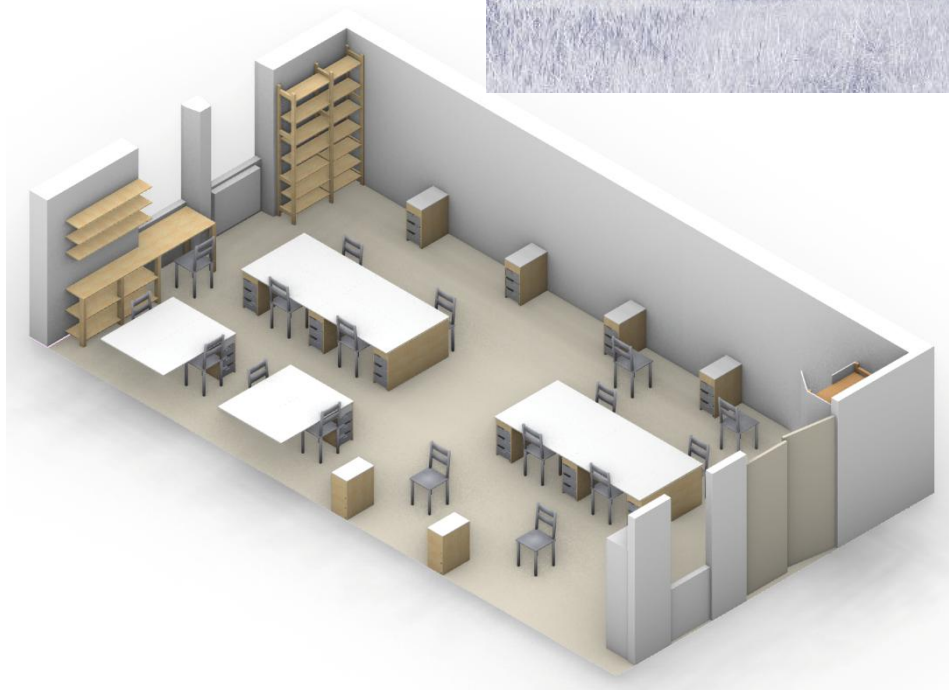
Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires et d'une cuisine commune.

Une ouverture au public du site sera organisée chaque mois, notamment pour présenter le travail des artistes accueilli·es dans le cadre d'une exposition collective en fin de résidence.

Plans et visuels des espaces proposés :



Vue générale
de la caserne



Vue générale des
ateliers arts visuels